

# L'écho technique

Par Philippe Plat

---

## Réglage des lunettes de tir

On ne le dira jamais assez : le parfait réglage d'une arme constitue une obligation pour tout chasseur responsable. C'est tout autant une question de sécurité que de respect envers l'animal, par souci de lui éviter une blessure plus ou moins grave et de lui épargner les souffrances d'une agonie de plusieurs heures voire de plusieurs jours, conséquence d'une mauvaise balle expédiée d'une arme dérégulée.

Les aléas du transport, un choc, pas nécessairement très violent, des démontages successifs maladroits, un usage un peu trop « rugueux » de l'équipement peuvent dérégler un dispositif optique, même de grande qualité. Des loupés inexplicables ou des placements de balle surprenants doivent aussitôt alerter. Dès lors, il importe de prendre le chemin du stand afin de vérifier le réglage et redonner au couple arme / optique sa précision d'origine.

### Les conditions préalables à un réglage réussi

Le réglage doit obligatoirement se faire, tireur en position assise, carabine stabilisée à l'aide d'un chevalet en appui sur la longuesse (surtout pas sur le canon), assurant la stabilité de l'arme au moment du tir.

Au préalable, on se sera assuré de l'absence de jeu et du parfait blocage des vis de montage, des pieds et des colliers de serrage de la lunette ainsi que de l'absence de point de tension sur le canon (« canon flottant »).

Si le réglage est réalisé en extérieur, on s'assurera de l'absence de vent latéral - facteur de dérive +/- importante de l'ogive - et on sera attentif à l'exposition du soleil : pas de soleil +/- rasant, de face ou latéral.

Avant de procéder aux tirs de réglage, le tir d'une cartouche destinée à « flamber » le canon qui aura été auparavant soigneusement débarrassé de toute trace d'huile, est nécessaire.

Les cartouches (tirées d'un même lot) utilisées pour un réglage seront les mêmes (marque - modèle - poids) que celles utilisées à la chasse. Les cartouches très anciennes, dépareillées, aux pointes en plomb déformées sont à exclure pour cette opération.

Bien évidemment le réglage se fera sur un site sécurisé permettant à minima, des tirs fichants en toute sécurité, à une distance précisément mesurée.

### Qui doit procéder au réglage de l'arme ?

La mise au point finale du réglage de l'optique incombe à l'utilisateur de l'arme. Le réglage le plus fiable effectué par l'armurier le plus compétent ne peut dispenser d'un contrôle de réglage par le chasseur lui-même, tant les facteurs physiques personnels peuvent affecter les résultats du tir.

Une arme est précise quand elle groupe les impacts, elle est réglée quand le groupement se trouve au plus près du point visé à une distance donnée. La précision dépend de l'arme et de son optique, alors que le réglage dépend de l'utilisateur et de lui seul.

### Comment régler la lunette d'une arme ?

Les lunettes disposent de mécanismes de réglage accessibles au moyen de vis situées à l'intérieur de tourelles positionnées sur le corps de la lunette :

- celle située sur le dessus de la lunette, donne accès à son réglage en site (i.e. plan vertical)
- celle située à droite permet le réglage de sa dérive (i.e. plan horizontal).

D'autres tourelles peuvent être présentes également sur le corps de la lunette :

- celle dédiée au réglage du niveau d'illumination du réticule,
- ou encore, celle destinée au réglage de la parallaxe équipant certains modèles plus confidentiels.

### En pratique, on retiendra que pour corriger :

- un impact trop bas : il convient de tourner la vis graduée dans le sens de la flèche « H » (High) ou « U » (Up),
- un impact trop haut : il convient de tourner la vis graduée dans le sens inverse, marquée « D » (Down),
- un impact trop à gauche : il convient de tourner la vis de réglage dans le sens de la lettre « R » (Right)
- un impact trop à droite : il convient de tourner la vis graduée dans le sens inverse, marqué « L » (Left).

En principe, le déplacement d'un cran de la molette, matérialisé par un clic sonore, correspond à un déplacement du point touché de 1 cm à 100 m (dans le système métrique). Théoriquement, car en pratique, usure du mécanisme aidant, le déplacement induit peut s'avérer un peu plus faible. Cela n'est pas bien gênant : il suffit d'augmenter le nombre de clics nécessaires dans la bonne direction pour obtenir le résultat escompté.

Dans le système anglo-saxon, la correction est exprimée en minute d'angle (MOA), ou plus exactement en fraction de minute d'angle à ... 100 yards !

Traduit dans notre système métrique et rapporté à une distance de 100 m, chaque clic correspond dans ce cas, à un déplacement d'environ :

- 0,4 cm pour les réglages exprimés en 1/8 de MOA (lunette à fort grossissement - tirs lointains)
- 0,75 cm pour les réglages exprimés en 1/4 de MOA (lunettes les plus courantes)
- 1,5 cm pour les réglages exprimés en 1/2 MOA.

Pour un réglage à 50 m, ces valeurs sont à diviser par 2, tandis que pour un réglage à 200 m, ces valeurs doivent être doublées. Mondialisation et standardisation obligent, les grands fabricants européens proposent depuis quelques années déjà, aux côtés de leurs homologues américains et asiatiques, une offre croissante de matériel optique réglé sur la base des standards anglo-saxons.

### A quelle distance régler une arme ?

Idéalement, un réglage dit « à la DRO » est la meilleure option car il couvre l'essentiel des besoins des chasseurs en la matière : se reporter aux indications figurant la plupart du temps sur les boîtes de cartouches. Rappelons que la DRO est propre à chaque type de balle et résulte de plusieurs facteurs : son calibre, sa masse, son coefficient balistique, la charge de poudre, etc. Elle correspond à la distance où sa trajectoire croise pour la 2<sup>ème</sup> fois l'axe du canon sans que la balle se soit élevée de plus de 4 cm au-dessus de cet axe (simple convention), l'apogée de la courbe étant atteint aux environs d'une centaine de mètres.

Dans les calibres les plus courants, ce croisement se produit à une distance allant de 160 m (9,3 non magnum avec les balles les + lourdes admises par le calibre) à un peu plus de 200 m (calibres rasants et balle pas trop lourde).

### Cas particulier : Réglage des organes de visée ouverte (pour une arme non équipée d'une lunette)

On peut se trouver dans l'obligation de recourir, pour diverses raisons, aux seuls organes de visée ouverte d'une carabine que sont la hausse et le guidon, sous réserve que l'arme en soit équipée, ce qui n'est désormais plus systématique, y compris sur les carabines de fabrication européenne. Selon le type d'arme, hausse et guidon permettent un réglage en site (hauteur) et en dérive (latéral). Parfois, notamment sur les armes d'entrée de gamme, le réglage en site et dérive n'est possible qu'au moyen de la hausse.

### Comment régler les organes de visée ouverte ?

La règle est simple : les impacts se déplacent dans le même sens que le déplacement effectué sur la hausse (site et dérive), alors qu'ils se déplacent dans le sens inverse du déplacement opéré sur le guidon (site et dérive également).

### En pratique, on retiendra que pour corriger :

- un tir trop bas, il convient de monter la hausse pour que la trajectoire du projectile remonte.
- un tir trop haut, il convient d'abaisser la hausse pour que la trajectoire du projectile descende.
- un tir trop à gauche, il convient de déplacer le guidon vers la gauche pour que la trajectoire du projectile soit déportée vers la droite,
- un tir trop à droite, il convient de déplacer le guidon vers la droite pour que la trajectoire du projectile soit déportée vers la gauche.